DLP 27-4-83/18984

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

22 Avril 1983

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI.VAR : 40 F à Régis. recettes DDA , CCP Marseille 9660 74 V

CULTURES LEGUMIERES de PLEIN CHAMP

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Le vol débute .Il est nécessaire d'effectuer un traitement par pulvérisation sur les parcelles de carottes désinsectisées depuis plus de deux mois (traitement de sol) .

Voir la liste des produits utilisables dans le bulletin N°6 du 29 Mars 1983 .

Ne pas traiter les carottes récoltées avant le 25 Mai .

-----00000-----

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant : P. Duffaud – CPPAP N° 478 AD